

C  YRAT

NATU[Réel]LEMENT



Année scolaire 2024/2025



www.ceyrat.fr



www.facebook.com/villedeceyrat

Sommaire

Le mot des élues

page 3

Planning hebdomadaire

page 4

Les écoles

page 5

Espace citoyens

pages 6 à 9

Accueil périscolaire

pages 10 et 11

Restauration

pages 12 et 13

Accueil de loisirs les mercredis

pages 14 et 15

Accueil de loisirs les vacances scolaires

pages 16 à 18

Projet Éducatif Territorial

page 19

Contacts

page 20



Le mot des élues



ANNE-MARIE
PICARD



EMILIE
TRAMOND



MANUELA
DE CARVALHO

Chers parents,

Nous commençons une nouvelle année scolaire à vos côtés avec de nombreux projets à venir.

L'équipe municipale et le service enfance jeunesse s'attèlent à faire évoluer le paysage ceyratois et la politique jeunesse pour continuer d'offrir aux plus jeunes des temps collectifs de qualité.

Nous poursuivons la création d'aires de jeux de proximité et verrons, dans les mois à venir, apparaître un nouvel espace de verdure plus vaste à l'entrée de ville de Ceyrat et naturellement équipé de jeux pour enfants.

Notre politique familiale, première compétence communale en termes de budget, affirme de nouveau la volonté d'être à vos côtés. Comme vous le savez, la collectivité supporte de nouvelles augmentations du coût de la restauration collective. Pour autant, celles-ci ne seront pas répercutées aux familles.

Cette année scolaire sera également consacrée à une réactualisation des modalités de fonctionnement et de tarification de notre accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) afin de répondre à vos attentes.

Votre avis nous est précieux, n'hésitez pas à vous engager en tant que représentants des parents d'élèves.

Belle rentrée à vos enfants et au plaisir d'échanger avec vous,

Bien à vous

Anne-Marie PICARD
Maire de Ceyrat

Émilie TRAMOND

Adjointe à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse

Manuela DE CARVALHO

Conseillère déléguée à la jeunesse et au numérique

Planning hebdomadaire



Les enfants sont scolarisés dans l'une des quatre écoles de la commune, en fonction de leur lieu d'habitation et des effectifs au sein des écoles.

TEMPS SCOLAIRE : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

7h30-8h20	8h30-12h	12h-14h	14h-16h30	16h30-18h30
Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire

TEMPS ACCUEIL DE LOISIRS : MERCREDI

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité	Pause méridienne	Temps d'activité	Départ des enfants

Les temps périscolaires ainsi que la pause méridienne sont assurés par les services de la mairie.

Avant d'utiliser ces services, l'inscription et les réservations doivent être faites et validées par le service Éducation-Enfance-Jeunesse de la collectivité.

Le règlement intérieur est disponible sur l'Espace citoyens accessible à l'adresse : www.espace-citoyens.net/ceyrat

Les écoles

Ceyrat



École Maternelle Clément Bourdeix de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 42 97



École Élémentaire du bourg de CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmurol
63122 Ceyrat
04 73 61 40 42

Boisséjour



École Maternelle Joseph Chenay de BOISSÉJOUR

7 rue du 11 Novembre
63122 Ceyrat
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92



École Élémentaire de BOISSÉJOUR

3 rue du 8 Mai 1945
63122 Ceyrat
04 73 61 43 30

À noter : les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début des cours, le matin de 8h20 à 8h30 et le midi de 13h50 à 14h.

Espace citoyens

Pour bénéficier des services périscolaires, d'accueil de loisirs et de restauration scolaire de la commune, inscrivez vos enfants en quelques clics sur l'Espace citoyens à l'aide de votre mot de passe et de la clé reçus par mail.

Espace citoyens

L'Espace citoyens est accessible sur ordinateur (de préférence) ou smartphone depuis le site internet de la commune www.ceyrat.fr ou directement à l'adresse www.espace-citoyens.net/ceyrat



2 Informations concernant les vacances, les menus de la restauration, les tarifs...

MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe.

Connexion

BIENVENUE SUR L'ESPACE CITOYENS DE CEYRAT

Un guichet unique en ligne au bénéfice de tous...

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyens, destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne.

- La pré-inscription aux écoles publiques,
- La restauration scolaire
- Les activités périscolaires

Pour pouvoir bénéficier de ces services il faut avoir reçu au préalable vos identifiants et ensuite vous connecter à votre espace personnel !

Vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe municipale

EDITION DE DOCUMENTS

ACTIVITÉS

INFOS PRATIQUES

SITE DE LA MAIRIE

25
JUILLET
2024

3 Lien vers le site internet de la mairie.

1 Espace de connexion pour accéder à votre espace personnel. Cliquez sur « Connexion » après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe ou cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe » pour réinitialiser votre mot de passe si besoin.

ACTUALITÉS

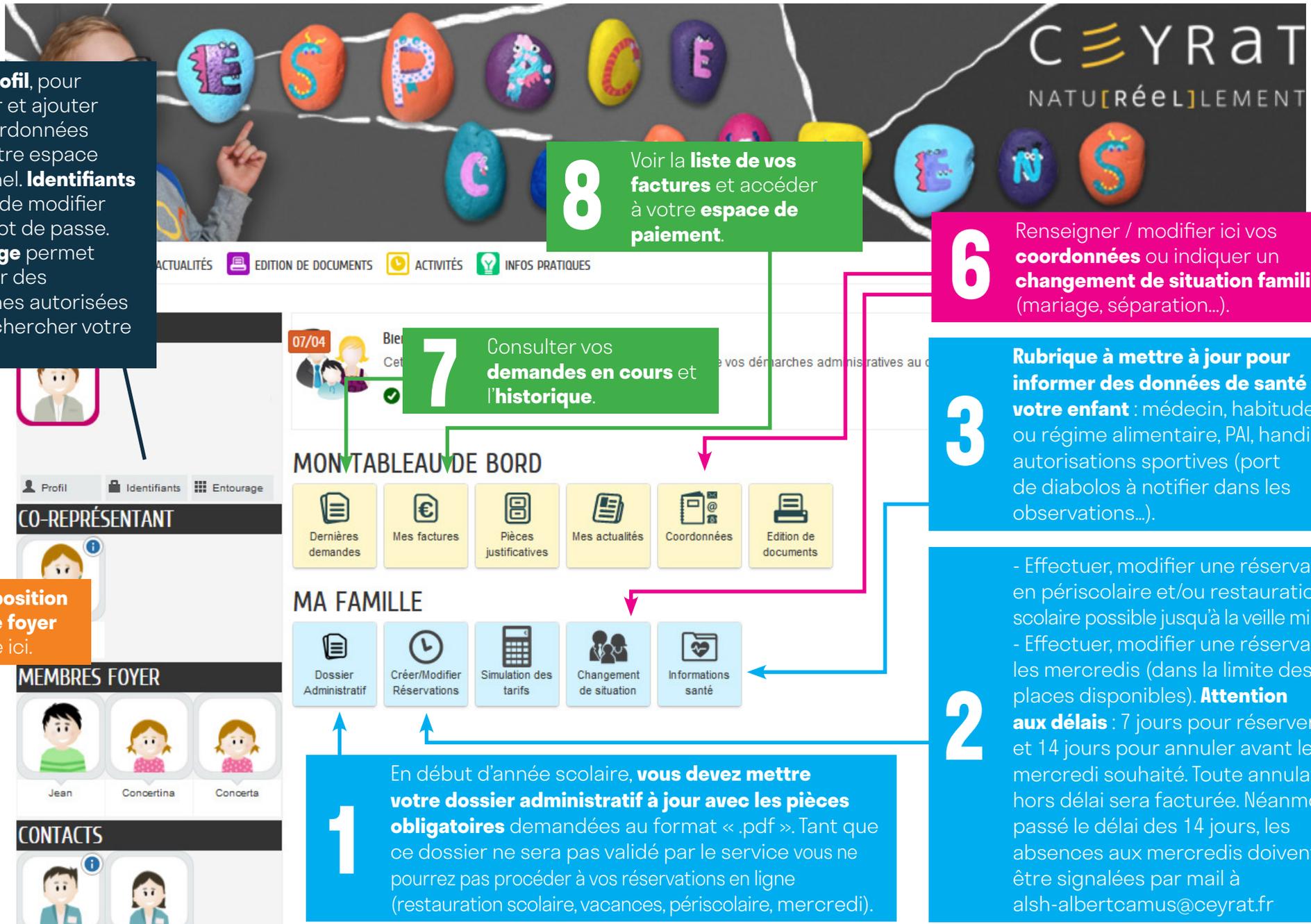
20/09 que faire quand on a ni identifiant, ni mot de passe ?
Information urgente : le pas à pas du mot de passe perdu
LIRE LA SUITE

? Guide d'utilisation
Retrouvez sur le lien suivant le guide d'utilisation de votre espace citoyens.
LIRE LA SUITE

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >](#)

L'Espace citoyens

L'Espace citoyens



5

Votre profil, pour modifier et ajouter des coordonnées dans votre espace personnel. **Identifiants** permet de modifier votre mot de passe. **Entourage** permet d'ajouter des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

4

La composition de votre foyer s'affiche ici.

8

Voir la **liste de vos factures** et accéder à votre **espace de paiement**.

7

Consulter vos **demandes en cours** et l'**historique**.

6

Renseigner / modifier ici vos **coordonnées** ou indiquer un **changement de situation familiale** (mariage, séparation...).

3

Rubrique à mettre à jour pour informer des données de santé de votre enfant : médecin, habitudes ou régime alimentaire, PAI, handicap, autorisations sportives (port de diabolos à notifier dans les observations...).

2

- Effectuer, modifier une réservation en périscolaire et/ou restauration scolaire possible jusqu'à la veille minuit.
- Effectuer, modifier une réservation les mercredis (dans la limite des places disponibles). **Attention aux délais** : 7 jours pour réserver et 14 jours pour annuler avant le mercredi souhaité. Toute annulation hors délai sera facturée. Néanmoins passé le délai des 14 jours, les absences aux mercredis doivent être signalées par mail à alsh-albertcamus@ceyrat.fr

1

En début d'année scolaire, **vous devez mettre votre dossier administratif à jour avec les pièces obligatoires** demandées au format « .pdf ». Tant que ce dossier ne sera pas validé par le service vous ne pourrez pas procéder à vos réservations en ligne (restauration scolaire, vacances, périscolaire, mercredi).

Accueil périscolaire



LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Accueil du matin

Horaires : 7h30 à 8h20

Pause méridienne avec temps de mini garderie

Horaires : 12h à 14h

Accueil du soir

Horaires : 16h30 à 18h30



ACTIVITÉS

Les activités proposées (culturelles, sportives, scientifiques...) répondent aux besoins de développement physiologique et psychologique des enfants. Elles sont en adéquation avec les objectifs du Projet Éducatif Territorial.

Le programme des activités est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « Activités du périscolaire ».

RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Toute absence non signalée sera facturée (voir art. 4 du règlement intérieur des accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires).

À NOTER

- Les enfants ne déjeunant pas à la cantine peuvent bénéficier de la mini garderie de 13h20 à 13h50 sur inscription. **Ce service est gratuit.**
- Durant les temps d'accueil, les enfants peuvent suivre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurées par les enseignants.

L'ÉQUIPE

Les accueils périscolaires sont constitués d'une équipe qualifiée et diplômée composée d'une direction, d'une direction adjointe et d'une équipe d'animation.



Directrice des accueils de loisirs

04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Yolande CAMP



Directeur adjoint des accueils de loisirs

04 73 61 43 51
alsh-albertcamus@ceyrat.fr
Jean-Benoît DUCROUX

BOISSÉJOUR



Périscolaire école maternelle

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr
Céline CRAVINHO

CEYRAT



Périscolaire école maternelle

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr
Alicia PASSIER



Périscolaire école élémentaire

06 79 05 61 58 - 06 73 89 16 07
perielembjsj@ceyrat.fr
Nicolas LABORDE



Périscolaire école élémentaire

06 33 58 18 48
perielemceyrat@ceyrat.fr
Emma VISSAC

TARIFS

Les tarifs des accueils dépendent du quotient familial. La facturation est un forfait périodique de vacances scolaires à vacances scolaires.

Le paiement des factures peut être effectué en ligne sur l'Espace citoyens.

Habitants de Ceyrat	
Coef. 1 (0 à 320)	5,00 €
Coef. 2 (321 à 455)	5,50 €
Coef. 3 (456 à 609)	8,00 €
Coef. 4 (610 à 849)	10,00 €
Coef. 5 (850 à 1099)	12,00 €
Coef. 6 (1100 à 1499)	16,00 €
Coef. 7 (1500 à 1999)	20,00 €
Coef. 8 (2000 et +)	25,00 €

Forfait par cycle (de vacances à vacances).



Extérieurs à la commune

Coef. 1 (0 à 849)	10,30 €
Coef. 2 (850 à 1999)	25,75 €
Coef. 3 (2000 et +)	30,90 €

Restauration



ADMISSION

La restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans (avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours) sur une plage horaire de 12h à 14h.

Une mini-garderie gratuite est disponible à partir de 13h20 pour accueillir les enfants qui ne mangent pas à la cantine.



RÉSERVATIONS

Les réservations sont réalisées par le biais de l'Espace citoyens. Elles peuvent se faire au plus tard la veille (avant minuit) pour le lendemain.

Les modifications exceptionnelles de dernière minute ne peuvent se faire qu'auprès de l'équipe d'animation de 7h30 à 8h30. Aucune modification n'est prise en compte par téléphone ou par mail.

Toute absence non signalée sera facturée.



PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé : pathologie chronique, allergie, intolérance alimentaire.

Les parents doivent le signaler aux directrices d'école afin de prévoir l'élaboration d'un PAI et donner une copie du document aux animateurs ou ATSEM.

La commune ne fournit pas de repas pour les régimes alimentaires. Pour les enfants qui présentent un PAI alimentaire, les parents devront apporter un repas (pain compris) dans des récipients micro-ondables étiquetés au nom de l'enfant, transportés dans un sac isotherme identifié nominativement, en détaillant le menu. Un droit à l'assiette correspondant à 50 % du tarif selon le quotient familial sera appliqué.

TARIFS

Pas d'augmentation en 2024-2025 pour les Ceyratois

Habitants de Ceyrat							
Coef. 1	Coef. 2	Coef. 3	Coef. 4	Coef. 5	Coef. 6	Coef. 7	Coef. 8
0 à 320	321 à 455	456 à 609	610 à 849	850 à 1099	1100 à 1499	1500 à 1999	2000 et +
0,50 €	0,75 €	2,50 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,20 €
PAI alimentaire - Droit à l'assiette : 50 % du tarif selon QF							
Extérieurs à la commune							
Tarif unique repas : 6,70 € PAI - Droit à l'assiette : 3,35 €							



À NOTER

- Les menus proposés aux enfants sont affichés devant chaque école et consultables en ligne sur l'Espace citoyens.
- Des commissions de restauration sont organisées régulièrement avec les représentants des parents d'élèves, la municipalité et le prestataire en charge de la réalisation des repas. La constitution et l'équilibre des menus sont alors discutés de manière collégiale.

Accueil de loisirs

Les mercredis



CONTACT
 Rue de la Paix
 Plaine des sports - Ceyrat
 04 73 61 43 51
 alsh-albertcamus@ceyrat.fr



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » (ALSH) a une vocation éducative, sociale et culturelle. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

ACTIVITÉS

L'équipe d'animation propose aux enfants un éventail d'activités sportives, culturelles et artistiques.

Le programme des activités est établi chaque mois. Il est disponible sur l'Espace citoyens dans la rubrique « Infos pratiques » puis « Activités du mercredi ».

LES THÈMES DES MERCREDIS 2024-2025

	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Septembre à automne	Les animaux magiques	Un mercredi, un jeu, une activité
Automne à Noël	Voyage dans l'espace	Matins : Les femmes artistes dans l'histoire de l'Art Après-midis : Le monde de Mario
Noël à hiver	Les monstres rigolos	Matins : Bienvenue dans mon univers artistique, insolite et loufoque Après-midis : Fêtes et traditions à travers le Monde
Hiver au printemps	Le monde des robots	Matins : Les rêves en art plastique Après-midis : Les voyages interstellaires
Printemps à été	- Marionnettes et mise en scène - Mercredis en chansons	Matins : Mes petites mains de jardinier font des miracles Toy Story « Woody et ses amis » Après-midis : Création de jeux de société grandeur nature



RÉSERVATIONS

L'inscription administrative sur l'Espace citoyens est obligatoire avant toute réservation. Les réservations aux mercredis se font en ligne. Elles peuvent se faire **au plus tard 7 jours avant la date souhaitée** dans la limite des places disponibles.

Les annulations peuvent se faire **au plus tard 14 jours avant la date réservée**. Passé ce délai, toute réservation sera facturée.

Les tarifs de l'ALSH sont calculés en fonction de votre quotient familial (voir tarifs page 18). Pour les modalités de fonctionnement, paiement et remboursement, consultez le règlement intérieur de l'ALSH sur l'Espace citoyens.

Accueil de loisirs

Les vacances scolaires



L'accueil de loisirs sans hébergement « Albert Camus » accueille les enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 16 ans pendant toutes les périodes de vacances.

7h30-9h	9h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-18h30
Accueil des enfants	Temps d'activité ¹	Pause méridienne ²	Temps d'activité	Départ des enfants

¹ Pour les enfants ne déjeunant pas à l'ALSH, départ de 12h à 12h30.

² Pour les enfants déjeunant à l'ALSH mais ne participant pas aux activités de l'après-midi, le départ a lieu à 13h30.

À noter : les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école élémentaire de Ceyrat.

Si votre enfant est en situation de handicap, un travail en lien avec le DAHLIR63 est mis en place pour favoriser la prise en charge de tous les enfants au sein des accueils de loisirs. N'hésitez pas à contacter la direction pour de plus amples informations.

Lors de la constitution de votre dossier administratif, merci de signaler si votre enfant bénéficie d'une reconnaissance MDPH et de l'AEEH (joindre les notifications) pour que nous puissions lui garantir un accueil de qualité adapté à ses besoins.

RÉSERVATIONS DES VACANCES

Les réservations pour les vacances se font en ligne sur l'Espace citoyens (dans la limite des places disponibles) ou en prenant rendez-vous au 04 73 61 43 51. **Toute réservation engage la facturation.**



Les dates de réservation 2024/2025 sont :

- Vacances d'automne : du 20/09/24 au 30/09/24
- Vacances de Noël : du 22/11/24 au 02/12/24
- Vacances d'hiver : du 22/01/25 au 02/02/25
- Vacances de printemps : du 21/03/25 au 31/03/25
- Vacances d'été : du 13/05/25 au 27/05/25

Conditions de réservation pour l'ALSH :

- 4 journées entières | 4 matinées | 4 après-midis
- 5 journées entières | 5 matinées | 5 après-midis
- 4 journées + 1 demi-journée au choix

Stages multisports : réservation par cycle sportif d'activités.

Stages culturels : réservation sur un cycle de 5 demi-journées.



ACTIVITÉS

Une thématique est abordée chaque semaine par tranche d'âge avec des activités artistiques, sportives, culturelles et ludiques sous différentes formes. La semaine est également ponctuée de sorties, visites, spectacles, grands jeux... Des stages sportifs et culturels sont également proposés pendant les vacances.

À noter : le planning des activités est consultable sur l'Espace citoyens deux semaines avant la période dans la rubrique « Infos pratiques vacances ».

LES THÈMES DES PETITES VACANCES 2024-2025

	3 / 6 ans	6 / 11 ans
Automne - Semaine 1	Le monde miniature des Trolls	Bienvenue dans la forêt de David Hockney
Automne - Semaine 2	Charlie et la Chocolaterie	À la découverte de l'Ouest ceyratois
Noël	Les Mille et Une Nuits	Un monde rempli de magie
Hiver - Semaine 1	Le Nouvel An chinois	Découverte d'Alexander Calder
Hiver - Semaine 2	Mickey le Magicien	Sur les traces des Égyptiens
Printemps - Semaine 1	Mais que font ces petites bêtes ?	La Provence d'Alphonse Daudet
Printemps - Semaine 2	Les oiseaux du monde	La peinture sous toutes ses formes et ses techniques



TARIFS

Les tarifs de l'accueil de loisirs, des stages multisports et culturels sont calculés en fonction du quotient familial.



Habitants de Ceyrat						
Quotient familial	0 à 228	229 à 381	382 à 533	534 à 686	687 à 838	839 et +
Journée sans repas	3,66 €	5,05 €	7,00 €	10,85 €	14,95 €	18,56 €
½ journée	1,83 €	2,53 €	3,50 €	5,32 €	7,48 €	9,28 €
Forfait 5 jours sans repas	17,38 €	23,54 €	33,26 €	51,49 €	70,96 €	88,11 €
Journée + repas	4,16 €	6,55 €	9,50 €	14,35 €	19,45 €	23,72 €
Extérieurs à la commune						
Quotient familial	0 à 228	229 à 838	839 et +			
Journée sans repas	4,10 €	17,95 €	21,78 €			
½ journée	2,05 €	8,98 €	10,89 €			
Forfait 5 jours sans repas	19,47 €	85,29 €	103,44 €			
Journée + repas	5,10 €	22,95 €	27,58 €			

À noter : cotisation annuelle de 24,39 € par famille pour les extérieurs à la commune.

Projet Éducatif Territorial



Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a pour objectif de mobiliser les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors des temps scolaires.

Le Projet Éducatif Territorial permet d'organiser les interventions des différents acteurs éducatifs afin que les activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires proposées par la ville de Ceyrat complètent le service public d'Éducation.

Cette organisation participe à l'épanouissement des enfants, à l'accès aux connaissances, aux pratiques culturelles, à l'apprentissage de la citoyenneté, à la sensibilisation au monde qui nous entoure et aux enjeux du développement durable ainsi qu'à la promotion de la santé, du sport et de l'hygiène de vie.

Dans le cadre de l'harmonisation des temps de l'enfant, ce projet est complété par le dispositif « plan mercredi ».

Le Projet Éducatif Territorial de la ville de Ceyrat est consultable sur l'Espace citoyens en accès libre dans la rubrique « Infos pratiques ».



Contacts

MAIRIE DE CEYRAT

1 rue Frédéric Brunmuro
63122 Ceyrat
04 73 61 42 55
mairie@ceyrat.fr
www.ceyrat.fr

DIRECTION ÉDUCATION- ENFANCE-JEUNESSE

1 rue Frédéric Brunmuro
04 73 61 57 18
www.espace-citoyens.net/ceyrat

ÉCOLES DE CEYRAT

Maternelle Clément Bourdeix

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme BARDET
04 73 61 42 97
ecole-mat.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 30 84 13 92
perimatceyrat@ceyrat.fr

Élémentaire du bourg

1 rue Frédéric Brunmuro
Directrice : Mme POUX
04 73 61 40 42
ecole-elem.ceyrat.63@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 33 58 18 48
perielemceyrat@ceyrat.fr



ÉCOLES DE BOISSÉJOUR

Maternelle Joseph Chenay

Rue du 11 Novembre
Directrice : Mme MONNET
04 73 61 44 08 - 06 24 01 33 92
ce.0634017z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 24 01 33 92
perimatbsj@ceyrat.fr

Élémentaire

3 rue du 8 Mai 1945
Directrice : Mme QUINTARD
04 73 61 43 30
0630314z@ac-clermont.fr

Périscolaire

06 79 05 61 58 - 06 73 89 16 07
perielembsj@ceyrat.fr

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Pioard - Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Tirage : 800 exemplaires